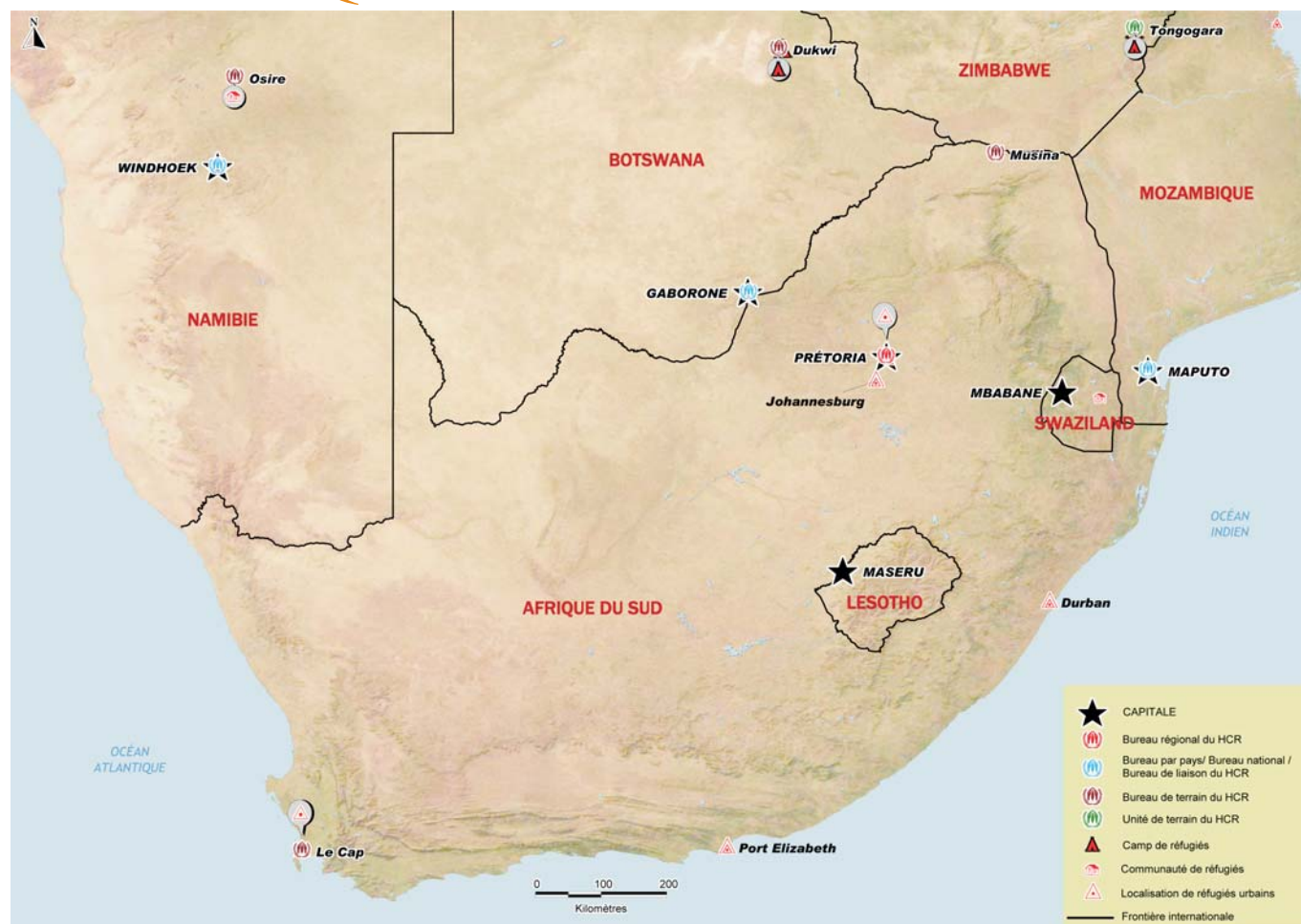


# AFRIQUE DU SUD



## Environnement opérationnel

### Contexte

En 2010, l'Afrique du Sud a reçu plus de demandes d'asile que tout autre pays dans le monde. Cette tendance s'est poursuivie en 2011 et les fortes sollicitations du régime d'asile ont abouti à une accumulation de plus de 300 000 dossiers en souffrance. La plupart des demandes d'asile en Afrique du Sud sont déposées par des ressortissants du Burundi, de l'Éthiopie, de la République

démocratique du Congo, du Rwanda, de la Somalie et du Zimbabwe, mais on dénombre aussi quelques ressortissants de la Chine, de l'Inde et d'autres pays d'Asie. Ces pressions sur le régime d'asile ne semblent pas devoir se relâcher à brève échéance.

En décembre 2010, quelque 58 000 individus, principalement originaires de l'Angola, du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la Somalie, avaient obtenu le statut de réfugiés en Afrique du Sud. Ils sont autorisés à travailler et ont accès aux services sociaux essentiels, mais dans la pratique, il leur est difficile de jouir de ces droits en raison d'obstacles pour obtenir des documents. La concurrence entre les réfugiés et les nationaux

## Chiffres prévisionnels pour l'Afrique du Sud

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Angola	5 810	1 300	5 810	1 300	5 810	1 300
	RDC	12 970	2 390	16 970	2 630	18 970	2 760
	Somalie	23 190	4 550	26 190	5 000	29 190	5 250
	Pays divers	29 550	3 390	35 550	3 720	40 550	3 910
Demandeurs d'asile	Éthiopie	27 000	4 420	25 000	4 860	20 000	5 350
	Malawi	35 000	5 010	20 000	5 510	10 000	6 060
	Pays divers	104 530	18 640	90 000	20 500	80 000	22 550
	Zimbabwe	175 000	46 210	261 000	50 830	361 000	55 910
<b>Total</b>		<b>413 040</b>	<b>85 910</b>	<b>480 520</b>	<b>94 360</b>	<b>565 520</b>	<b>103 100</b>

<sup>1</sup> La mention « demandeurs d'asile » (cas en attente) désigne environ 171 700 cas (estimation) au sujet desquels aucune décision n'avait été prise en première instance à la fin de 2009 (aucune information actualisée n'est disponible).

sud-africains pour les emplois, le logement, les possibilités commerciales et les services sociaux ont créé des tensions et ont aggravé les attitudes xénophobes parmi certains membres de la communauté locale.

Le HCR et ses partenaires d'exécution prodiguent un soutien aux réfugiés vulnérables et prônent leur inclusion dans les programmes d'assistance nationaux. Pour sa part, le Gouvernement a tenté d'alléger les pressions qui pèsent sur le régime d'asile et de le rendre plus efficace. En 2010, il a lancé un programme de régularisation à l'intention des Zimbabwéens qui possédaient un passeport. Cette initiative a permis à 275 000 Zimbabwéens de demander un permis de travail, d'études ou de création d'entreprise. Le projet s'est achevé en juillet 2011, la délivrance de certains permis étant encore en suspens à cette date. Pendant la procédure, il est apparu clairement que certains des Zimbabwéens parmi les individus dépourvus de papiers d'identité risquaient l'apatridie, même s'il n'a pas été possible d'en déterminer le nombre exact.

L'Afrique du Sud a ratifié les instruments internationaux relatifs aux réfugiés et sa législation nationale intègre les normes internationales de protection des réfugiés. Néanmoins, les lois pertinentes sont en cours d'amendement et on craint que des mesures restrictives ne soient introduites.

### ○ Besoins

Le régime d'asile sud-africain est principalement entravé par le nombre même des demandeurs d'asile, qui est tel qu'il rend difficile de garantir l'équité et l'efficacité de toutes les procédures de détermination du statut de réfugié. Assurer l'accès des enfants séparés ou non accompagnés aux procédures d'asile demeure une tâche ardue, à l'instar du regroupement familial. Pour surmonter ces écueils, le HCR est conscient de la nécessité d'un fort plaidoyer et d'un ferme soutien technique.

Les réfugiés sont vulnérables aux taux élevés de criminalité qui touche l'Afrique du Sud, ainsi qu'à la violence sexuelle et sexiste, l'exploitation sur le lieu de travail et la détention pour manque de papiers d'état civil valables. Les piètres conditions



Migrants et demandeurs d'asile de divers pays, vivant dans la rue à Johannesburg.

socio-économiques parmi les communautés hôtes font le lit de la xénophobie. Des papiers à validité limitée compromettent les efforts consentis par les réfugiés pour devenir autosuffisants en les empêchant de trouver des emplois de longue durée, alors qu'en même temps, une loi permettant aux réfugiés et aux demandeurs d'asile de posséder un compte bancaire n'est pas pleinement appliquée.

La xénophobie qui sévit en Afrique du Sud mine l'intégration locale des réfugiés et la stabilité de leurs moyens d'existence. Craignant d'être la cible d'agressions dans les townships, les réfugiés préfèrent vivre dans les zones en centre-ville, qui sont plus chères. L'hébergement dans des abris est temporaire et n'est disponible que pour les plus vulnérables, ce qui oblige souvent les membres d'une même famille à se séparer. Les réfugiés ont même parfois été jetés à la rue par les programmes de rénovation urbaine qui les ont forcés à quitter les bâtiments délabrés qu'ils occupaient illégalement, quand ces constructions étaient considérées comme dangereuses et vouées à la démolition.

Le HCR continue de plaider pour le renforcement des cadres juridiques, administratifs et opérationnels qui bénéficient aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en Afrique du Sud. Avec la

## Objectifs et cibles prioritaires en 2012

### Environnement de protection favorable

- L'accès à l'aide juridique et aux solutions juridiques est élargi
  - ☞ L'assistance juridique et l'accès au système de justice est facilité pour 15 000 réfugiés à Durban, à Port Elizabeth, à Gauteng, au Cap et à Musina

### Besoins élémentaires et services essentiels

- La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation
  - ☞ Une sensibilisation est menée pour l'accès de 6 000 enfants à l'éducation
  - ☞ Des activités de la petite enfance sont financées pour 10 000 enfants
  - ☞ 20 000 enfants bénéficient d'un soutien aux frais de scolarité ainsi qu'à l'achat d'uniformes et de fournitures scolaires
  - ☞ La formation professionnelle de 2 000 jeunes est facilitée
- Des abris et des infrastructures sont créés, aménagés et entretenus
  - ☞ Des allocations d'hébergement de trois mois sont octroyées à 25 000 individus et familles

- ☞ Un projet pilote de partenariat avec le Gouvernement visant à aménager des logements à loyer modéré pour 25 000 bénéficiaires est financé

### Autonomisation et autosuffisance communautaires

- La coexistence pacifique avec les communautés locales est encouragée
  - ☞ Les activités pour faciliter la coexistence pacifique desservent 340 000 personnes
- L'autosuffisance et les moyens d'existence sont améliorés
  - ☞ Un soutien est apporté à la mise au point d'une stratégie nationale d'autosuffisance et de création de moyen d'existence visant 60 000 bénéficiaires
  - ☞ Des activités de plaidoyer et de pression sont réalisées pour donner accès au marché du travail à 60 000 bénéficiaires
  - ☞ Une aide aux cours d'anglais et de langues locales est prodiguée à 20 000 bénéficiaires
  - ☞ Un appui à la formation professionnelle et technique est dispensé à 10 000 bénéficiaires

## Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	63
Internationaux	23
Nationaux	32
VNU	2
Others	6

réurrence de la violence xénophobe sur les réfugiés, qui compromet leur capacité à gagner leur vie ou à s'intégrer dans les communautés locales, le HCR accroît le nombre de dossiers de réinstallation qu'il soumet, en particulier pour les réfugiés présentant des vulnérabilités qui ne peuvent pas être prises en compte dans le pays.

### Stratégie et activités

Le HCR fera campagne pour un environnement de protection favorable et un soutien aux procédures de protection équitables dans un effort pour assurer que les réfugiés aient accès aux services essentiels. Les réfugiés les plus vulnérables recevront un soutien matériel, alors que d'autres seront aidés à devenir autosuffisants par des bourses de formation professionnelle et des allocations pour création d'entreprises. La stratégie de solutions durables du HCR mettra l'accent sur l'intégration sur place, le rapatriement librement consenti et l'utilisation stratégique de la réinstallation.

De plus, le HCR aidera le Ministère de l'intérieur en lui prodiguant des conseils techniques et une formation. Il préconisera également la préservation de l'espace d'asile établi, notamment des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile à travailler et étudier en Afrique du Sud. Les cours d'anglais, la formation professionnelle, le soutien et la formation à la création de petites entreprises aideront les réfugiés à devenir autosuffisants et à s'intégrer localement dans les zones urbaines.

L'assistance matérielle à court terme du HCR aux réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables répondra à leurs besoins élémentaires et permettra aux partenaires d'exécution d'intégrer ces cas dans les programmes des services sociaux gouvernementaux et des organismes locaux de bienfaisance. Les réfugiés les plus vulnérables recevront une assistance d'urgence composée d'un abri, de vivres et de soins médicaux. Des efforts seront faits pour

garantir l'accès des réfugiés à l'éducation et à d'autres programmes d'assistance.

Afin de prévenir les attaques xénophobes, le HCR continuera de s'attacher les services de sociétés de production radiophonique chargées de créer des messages qui encourageront la tolérance et la coexistence. Il entreprendra également des activités de prévention et de plaidoyer par des campagnes de sensibilisation, des programmes de règlement des conflits et d'autres interventions communautaires en vue d'améliorer l'auto-intégration locale des réfugiés et leurs perspectives d'autosuffisance. Le Haut Commissariat donnera la priorité à l'autosuffisance comme passerelle vers l'intégration locale ; il élargira la formation professionnelle et fournira davantage de micro-allocations pour réduire le nombre de ceux qui dépendent de l'aide d'urgence.

### Contraintes

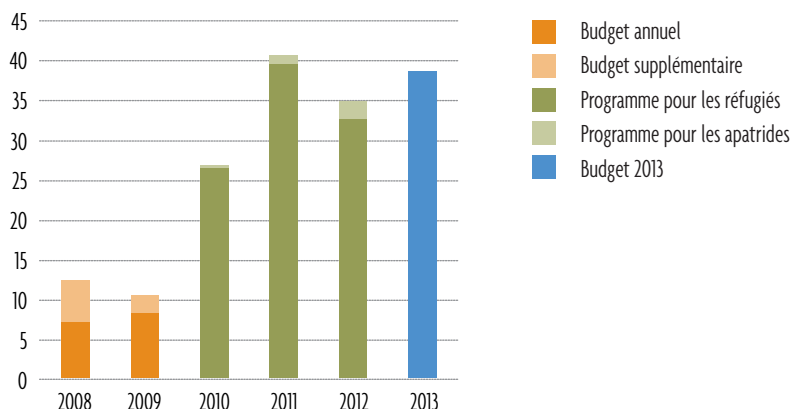
Avec la xénophobie qui les empêche de s'intégrer sur place ou de parvenir à l'autosuffisance, beaucoup de réfugiés survivent grâce à l'assistance alimentaire et aux abris d'urgence. Pour le HCR, néanmoins, prodiguer une telle assistance dans les zones urbaines est très coûteux, car les hébergements temporaires ne sont disponibles qu'à des loyers commerciaux. Les agglomérations suscitent aussi des difficultés lors de la mise en œuvre d'initiatives de proximité ou l'application de la politique du HCR sur les réfugiés en milieu urbain, principalement parce que les réfugiés et les demandeurs d'asile se fondent dans le paysage urbain et vivent parmi les populations pauvres des villes, qui peuvent elles aussi avoir besoin d'un certain type d'assistance.

### Organisation et mise en œuvre

La représentation régionale du HCR en Afrique du Sud assure une coordination stratégique, un contrôle de gestion et un appui

## Budget du HCR en Afrique du Sud 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)





technique pour les opérations situées en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, au Malawi, au Mozambique, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe. Le bureau de Pretoria est directement responsable des programmes et des activités en faveur des personnes relevant de la compétence du HCR en Afrique du Sud, ainsi qu'aux Comores, au Lesotho, en Madagascar, en Maurice, aux Seychelles et au Swaziland. En plus du bureau de Pretoria, le HCR dispose d'autres représentations (bureaux de terrain) au Cap et à Musina.

### ○ Coordination

Le HCR continuera d'avoir pour priorité la collaboration et l'organisation de consultations régulières avec les organismes gouvernementaux, en particulier le ministère de l'Intérieur, ainsi que les autorités dans les provinces et les villes abritant des réfugiés et des demandeurs d'asile. La coopération avec le ministère du Développement social et les ONG aidera à cerner les problèmes et à trouver des solutions dans des domaines tels que la xénophobie, la protection de l'enfant, la violence sexuelle et sexiste et l'intégration sur place.

Le HCR demeure l'institution chef de file pour le groupe de travail sur la protection qui a commencé comme réponse interinstitutions à la violence xénophobe en 2008, et inclus maintenant des organismes

gouvernementaux et la société civile. Le Groupe sert à coordonner le suivi de la protection et participe aux approches communes de plaidoyer et d'interventions médiatiques sur les principaux enjeux de protection, les activités de proximité et la mobilisation des ressources en rapport avec les réfugiés et les demandeurs d'asile dans le contexte des attaques xénophobes. Le HCR collaborera aussi étroitement avec l'Équipe de l'ONU dans le pays pour promouvoir son mandat de protection des réfugiés dans le contexte plus large de la mission des Nations Unies, ainsi que pour bénéficier de ressources combinées.

## Informations financières

Le niveau de financement disponible pour les opérations en Afrique du Sud est demeuré relativement stable ces cinq dernières années, en dépit d'une hausse spectaculaire pendant la même période du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR et de besoins croissants dans des domaines tels que les activités de prévention et de traitement de la xénophobie. Le budget pour l'Afrique du Sud a plus que doublé en 2010 par comparaison avec 2008 et 2009, et il a encore été majoré de 52 pour cent en 2011. Même si on a enregistré une légère baisse des besoins en 2012 et 2013, le budget global reste élevé, traduisant des besoins accrus.

## Budget 2012 pour l'Afrique du Sud (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Instruments régionaux et internationaux	239 477	0	239 477
Cadre administratif national	104 094	456 220	560 314
Accès à l'assistance juridique	803 704	414 147	1 217 851
Accès au territoire et non-refoulement	463 048	0	463 048
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1 268 479	0	1 268 479
Sous-total	<b>2 878 802</b>	<b>870 367</b>	<b>3 749 169</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>			
Conditions d'accueil	602 772	0	602 772
Identification des cas d'apatridie	0	634 147	634 147
Enregistrement et établissement de profils	1 692 001	0	1 692 001
Détermination du statut de réfugié	2 775 748	0	2 775 748
Documents individuels	104 094	462 073	566 167
Sous-total	<b>5 174 615</b>	<b>1 096 220</b>	<b>6 270 835</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>			
Protection contre la criminalité	812 281	0	812 281
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	412 281	0	412 281
Protection des enfants	508 187	0	508 187
Sous-total	<b>1 732 750</b>	<b>0</b>	<b>1 732 750</b>

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### ONG

CARITAS - Swaziland  
Centre d'accueil des réfugiés du Cap  
Église *El Shaddai*  
*Lawyers for Human Rights*  
Organisme d'aide aux réfugiés  
*Sediba Hope*  
Service jésuite des réfugiés  
Services sociaux pour les réfugiés  
*Sonke Gender Justice*

#### Autres

Permanence juridique de l'Université du Cap  
Université d'Afrique du Sud - Unité d'études sur le comportement social  
Université métropolitaine Nelson Mandela

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux

Centre national de gestion des catastrophes  
Conseils municipaux de Pretoria, de Johannesburg, du Cap et de Durban  
Ministère de l'Éducation  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles  
Ministère de la Santé  
Ministère du Développement social

#### ONG

CICM  
OIM  
Point réfugiés

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>			
Santé	1 089 721	0	1 089 721
Santé génésique et services liés au VIH	1 762 663	0	1 762 663
Abris et infrastructure	2 905 279	0	2 905 279
Articles ménagers et d'hygiène de base	4 272 200	0	4 272 200
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	826 009	0	826 009
Éducation	1 686 909	0	1 686 909
<b>Sous-total</b>	<b>12 542 781</b>	<b>0</b>	<b>12 542 781</b>
<b>Autonomisation et autosuffisance communautaires</b>			
Mobilisation communautaire	554 094	0	554 094
Coexistence avec les communautés locales	554 094	0	554 094
Autosuffisance et moyens d'existence	1 406 678	0	1 406 678
<b>Sous-total</b>	<b>2 514 865</b>	<b>0</b>	<b>2 514 865</b>
<b>Solutions durables</b>			
Stratégie de solutions globales	178 954	0	178 954
Retour volontaire	1 126 391	0	1 126 391
Intégration	3 490 646	0	3 490 646
Réinstallation	970 189	0	970 189
<b>Sous-total</b>	<b>5 766 179</b>	<b>0</b>	<b>5 766 179</b>
<b>Leadership, coordination et partenariats</b>			
Coordination et partenariats	0	182 009	182 009
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>182 009</b>	<b>182 009</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 234 980	0	1 234 980
Gestion des opérations, coordination et appui	755 604	0	755 604
<b>Sous-total</b>	<b>1 990 584</b>	<b>0</b>	<b>1 990 584</b>
<b>Appui central et régional</b>			
Direction stratégique globale et gestion	89 477	0	89 477
<b>Sous-total</b>	<b>89 477</b>	<b>0</b>	<b>89 477</b>
<b>Total</b>	<b>32 690 053</b>	<b>2 148 597</b>	<b>34 838 649</b>
<b>Budget 2011 révisé</b>	<b>39 614 437</b>	<b>1 031 941</b>	<b>40 646 378</b>